



# Procès-verbal Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique de l'ESPE de l'académie de Strasbourg

Séance du 19 avril 2016

## ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la séance du 12 novembre 2015
2. Informations du directeur
3. Insertion professionnelle – Projets d'action
4. Information sur l'offre de formation (maquettes, MECC, évaluation HCERES)
5. Désignation des représentants du COSP au comité scientifique du GIS
6. Divers

## ETAIENT PRESENTS :

### Membres de droit

#### Représentants de l'Université de Strasbourg

Céline CLEMENT, Jean-Marc PLANEIX, Pascal MARQUET, Floriane WOZNIAK

### Personnalités extérieures

#### Désignées par le recteur d'académie

Jean-François PICARD, Fabienne SCHLUND, Anne STRASSER

#### Désignées par le conseil d'école

Pascal SCANDELLA

### Membres invités

Philippe CLERMONT, Clément MAGRON, Geoffroy STEEGMANN, Eric TISSERAND

### Secrétariat de séance

Barbara BILGER, Christine DUFAY

## **AVAIENT DONNÉ PROCURATION :**

Corinne DAUCHART	➤ En séance : Procuration à Fabienne SCHLUND
Christophe LAVILLE	➤ En séance : Procuration à Anne STRASSSER
Olivier PONCER	➤ Procuration à Céline CLEMENT
Marie-Odile STEBLER	➤ En séance : Procuration à Pascal SCANDELLA

## **ETAIENT EXCUSES :**

### **Représentants de l'Université de Strasbourg**

Mélodie FAURY, Bernard GENTON

### **Représentants de l'Université de Haute-Alsace**

Évelyne AUBRY, Sandoss BEN ABID, Loic CHALMEL, Maria Teresa SCHETTINO, Olivier THÉVENIN, Marc WEISSER

### **Personnalités extérieures**

#### **Désignées par le recteur d'académie**

Martin FUGLER, Christine MASSE-GUEPRATTE

#### **Désignées par le conseil d'école**

Nicole KRÄNKEL-SCHWARZ, Gérald SCHLEMMINGER

La séance débute à 14h10.

### **1. Approbation du PV de la séance du 12 novembre 2015**

Pascal Marquet fait part d'une erreur de transcription (page 3) concernant le profil du poste de professeur partagé entre l'ESPE et la Faculté de Sciences de l'Education et souhaite qu'il soit déterminé ainsi : profil « cognition, apprentissage et métiers adressés à autrui ».

**Le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2015, avec la correction ci-dessus, est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Avant les informations du directeur, la parole est donnée à Eric Tisserand et Clément Magron pour le point relatif à l'insertion professionnelle.

### **2. Insertion professionnelle – Projets d'action**

Eric Tisserand indique que sur les diplômés de 2015, l'ESPE enregistre une centaine d'étudiants ayant validé un master MEEF mais qui n'a pas réussi à s'insérer professionnellement par le biais des concours (48 dans le 1<sup>er</sup> degré, 51 dans le 2<sup>nd</sup> degré et 1 en encadrement éducatif). L'objectif que l'ESPE se fixe est d'aider ce public à s'insérer dans la vie professionnelle sans l'obtention du concours.

A ce jour, nous ne disposons pas encore de chiffres de l'ORESIEP (observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants) pour les lauréats de 2014.

De ce fait, l'ESPE a fait un état des lieux via une enquête mail auprès des étudiants diplômés de 2015 n'ayant pas obtenu le concours, mais le taux de participation, sans être négligeable, est faible (40%). Afin de rendre cette enquête plus efficiente, une enquête téléphonique est envisagée pour les prochaines années.

Premier indicateur : deux tiers souhaitent repasser le concours pour la 3<sup>ème</sup> fois ou tentent le concours dans l'académie de Créteil ; un autre tiers a d'autres projets : les étudiants du 2<sup>nd</sup> degré se réorientent dans de nouveaux cursus d'études de licences ou de masters (recherche ou autres) ou se sont réinsérés professionnellement (pas de données fiables des types d'emplois). Ces étudiants se réorientent généralement dans leur discipline d'origine, alors que les étudiants 1<sup>er</sup> degré se dirigent plus vers les métiers de l'animation et du social.

Vu le risque de diminution du nombre de postes aux concours et la progression d'inscription des étudiants en master MEEF, l'ESPE sera confrontée, dans les prochaines années, à un nombre important d'étudiants détenteurs d'un master mais sans réussite au concours.

L'ESPE souhaite donc développer un dispositif pour cibler ce public afin de le préparer à d'autres perspectives. Ainsi, dès cette année, l'ESPE a mis en place, en M2 1<sup>er</sup> degré, la possibilité, au 4<sup>ème</sup> semestre, de faire un stage hors école et hors Education Nationale, l'idée étant qu'après trois stages en Education Nationale lors des trois premiers semestres, il semble intéressant d'ouvrir les perspectives vers d'autres lieux de stages (comme par exemple au sein des associations du CAPE, Collectif des Associations partenaires de l'Ecole publique).

De manière générale, malgré leurs échecs répétés aux concours, il est constaté que les étudiants ont tendance à persévérer dans leur logique de réussite aux concours.

Clément Magron, chargé de mission insertion professionnelle à l'ESPE, détaille le dispositif envisagé. Il rappelle qu'au vu du marché de l'emploi qui est très insécurisant, nos étudiants recherchent aussi la sécurité de l'emploi via le concours. Par ailleurs, la spécificité de l'ESPE est la préparation au concours plus que l'insertion professionnelle (alors que la Faculté de Sciences de l'Education propose plus de débouchés sur les métiers d'éducation). L'objectif de l'ESPE est donc de s'ouvrir à d'autres orientations pour les étudiants afin de faciliter l'insertion professionnelle par une maîtrise des compétences.

Dans ce cadre a été mise en place cette année, en master MEEF « Encadrement Educatif », une formation qui vise à préparer les étudiants à une formation professionnelle hors Education Nationale. Les étudiants ont ainsi pu découvrir d'autres métiers éducatifs dans plusieurs structures comme l'Eurométropole, les collectivités territoriales, des institutions ou des associations.

Dans le cadre d'un projet IdEX et en partenariat avec la Faculté de sciences de l'éducation (FSE), a été lancée une sensibilisation à l'existence de ces métiers et au fait que la formation des masters MEEF permet de développer des compétences favorisant l'insertion dans d'autres métiers que l'enseignement. Le projet se découpe en trois phases :

1. Une première journée d'information et de sensibilisation s'est déroulée début mars, accueillant plus de 90 étudiants, avec intervention des employeurs potentiels et d'anciens étudiants (mention EE) qui ont réussi à s'insérer hors Education Nationale. Une deuxième journée de ce type est prévue fin mai, sur le même schéma.
2. Accompagnement à la sortie des étudiants par une offre de formation complémentaire ou de stage et introduction en M2, de stages hors Education Nationale. Un groupe de pilotage s'est en outre mis en place pour réfléchir sur la possibilité d'un stage en 2<sup>ème</sup> année plus diversifié répondant davantage aux besoins de certains étudiants.
3. Réflexion à mener avec la FSE pour une future formation complémentaire moins théorique, fondée sur un stage long.

Jean-Marc Planeix demande s'il y a eu des retours de la part des étudiants sur la première journée d'information.

Clément Magron répond que des étudiants ont répondu positivement et qu'un bilan général sera fait après la deuxième journée du mois de mai.

Pour Floriane Wozniak, l'insistance des étudiants à repasser le concours peut être vue d'une manière positive puisqu'ils suivent un choix professionnel cohérent avec leur objectif, surtout durant la période à nombre important de postes. Par contre, la chose va devenir particulièrement critique dans deux ans, avec la montée en puissance annoncée du nombre d'inscrits en M1 qui ne

seront pas forcément aptes à réussir le concours qui va se durcir. Cela se traduira par un taux d'échec très important dans les années à venir avec une publication moins importante de postes. Il sera important d'en avertir les étudiants dès la licence.

Jean-François Picard demande si une formation est prévue pour les étudiants ayant réussi le concours mais qui ont été licenciés au bout de quelques années.

Eric Tisserand répond par l'affirmative d'autant que le nombre de prorogés risque d'augmenter les prochaines années (nombreux étudiants en alerte dans certaines disciplines du 2<sup>nd</sup> degré).

Pascal Marquet revient sur l'hypothèse du diplôme d'université (DU) qui lui paraît intéressante et souple, avec de longues périodes de stage et une offre de formation permettant aux étudiants de prendre du recul par rapport à leur parcours et de se spécialiser dans d'autres domaines que l'enseignement.

Fabienne Schlund évoque le manque d'inscrits au CRPE de la voie bilingue (50 postes proposés pour 36 admis cette année), et met en garde contre un message négatif envoyé à des candidats qui pourraient également trouver du travail de l'autre côté de la frontière. Il faut pouvoir continuer à drainer les étudiants dès la licence (dans toutes disciplines) pour qu'ils soient incités à passer ce concours bilingue.

Philippe Clermont informe que la Commission Quadripartite travaillera en étroite collaboration avec la Faculté des langues et des cultures étrangères sur cette question.

Jean-Marc Planeix insiste sur la pertinence d'un stage disciplinaire (laboratoire de recherche ou entreprise) qui peut permettre aux étudiants de prendre conscience de leurs capacités, de se remettre en question afin de s'ouvrir vers d'autres horizons.

Céline Clément constate que, souvent dès le premier semestre, les étudiants inaptes sont détectés. Ces étudiants, reçus par les responsables de parcours, n'arrivent pas à se projeter autrement que dans leur candidature au concours.

Anne Strasser rejoint Jean-Marc Planeix sur l'importance d'une ouverture vers le monde du travail qui soit la plus large possible.

Pascal Scandella confirme que les étudiants qui se rendent compte de leurs difficultés sur le terrain paniquent et ont du mal à se remettre en question suite à leur échec. Il ajoute que le cursus d'étude s'allonge et que les possibilités de changement ne sont pas les mêmes en fonction de l'âge.

#### 4. Informations du directeur

- **Politique nationale de la formation des enseignants :**

Au niveau ministériel, nous sommes entrés dans une séquence qui engage un bilan intermédiaire de la réforme et de la mise en place de la loi pour la refondation de l'Ecole de la République, dont la rénovation de la formation des enseignants à travers l'ouverture des ESPE. Un bilan est fait après deux ans d'existence, ce qui va se concrétiser par la venue d'une mission parlementaire, jeudi 28 avril prochain. Cette délégation auditionne, au niveau national, cinq ESPE, dont celle de l'académie de Strasbourg, pour faire un état des lieux. Elle rencontrera quatre groupes tout au long de cette journée (cinq directeurs de composantes disciplinaires et la représentante de l'UHA, les formateurs et des représentants de l'éducation nationale, les représentants d'étudiants et de stagiaires, les acteurs de la recherche et de l'innovation).

Un autre comité de suivi de la réforme, au niveau national, travaille également sur cette thématique et a déjà rendu un certain nombre de conclusions.

Enfin la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche organise une journée sur les ESPE le 24 mai prochain afin de faire un bilan sur la réforme de

la formation des enseignants, trente mois après leur création, avec tous les acteurs du projet (universités, rectorat, écoles et établissements, partenaires). Des ajustements pourraient y être annoncés dans la mise en œuvre de la réforme, à mettre en place dès la rentrée 2016.

- **Politique locale**

Philippe Clermont aborde la question du rapprochement entre l'ESPE et la Faculté de Sciences de l'Education en rappelant que ce projet a déjà été énoncé dans les dialogues de gestion des deux composantes en juin dernier. Depuis 2009 (date de l'intégration de l'IUFM), les deux composantes ont entrepris un travail commun via le Collegium, mis en place une L3 commune, puis récemment, en avril 2015, engagé le processus de rapprochement avec des groupes de travail (gouvernance, formation, recherche). L'ambition de ce rapprochement est de créer une composante plus forte, plus importante en nombre d'étudiants (environ 3 000 étudiants) avec une recherche consolidée, ce qui sera plus bénéfique pour les deux composantes.

Le calendrier suivant a été fixé :

- 4 et 5 avril derniers : assemblées générales des personnels au sein des deux composantes pour exposer le projet
- 8 avril : bilan des AG en collegium
- 10 juin : conseil commun pour valider la partie commune de nos dialogues de gestion 2017 (texte d'orientation et politique RH commune)
- septembre 2016 : vote des conseils sur la déclaration d'intention de la fusion
- automne : passage dans les instances centrales de l'Université
- fin 2016 : renouvellement du directoire du collegium
- 2017 : statuts, règlement intérieur et structuration de la nouvelle composante élaborés par le directoire du collegium
- mi-2017 : validation institutionnelle des nouveaux statuts
- janvier 2018 : nouvelle ESPE élargie.

Pour des raisons juridiques, la dénomination et le statut d'ESPE doivent être conservés, mais cette nouvelle composante reprendra naturellement les missions des deux anciennes composantes.

Si les conseils votent favorablement la déclaration d'intention, en septembre, il restera deux ans pour construire cette nouvelle ESPE avec un calendrier précis mais qui laisse aux différents acteurs le temps de travailler ensemble et de s'approprier la nouvelle structure.

Floriane Wozniak demande comment seront réparties les futures lignes budgétaires, chaque composante ayant actuellement son propre budget.

Philippe Clermont répond que Mme Dufond, secrétaire générale de l'académie, a déjà fait part de son inquiétude quant à la répartition des sommes versées par l'Education Nationale (consacrées aux missions de formation pour les métiers de l'Education Nationale). Actuellement, l'ESPE a un outil qui permet de scinder son propre budget et le budget de projet académique (moyens donnés par l'université de Strasbourg ainsi que l'UHA et l'Education Nationale via le Rectorat). Cet outil pourra être utilisé pour la nouvelle composante.

Floriane Wozniak demande à quel moment sera présenté le nouveau projet d'accréditation.

Philippe Clermont répond qu'il se fera dans le cadre de la nouvelle offre de formation.

Jean-Marc Planeix demande s'il y a d'autres ESPE qui ont fusionné avec d'autres composantes.

Philippe Clermont évoque l'exemple de l'ESPE de Bourgogne qui englobe les masters MEEF, les Sciences de l'Education, l'équivalent de l'IDIP et un institut de formation professionnelle dans le domaine culturel. L'ESPE de Bourgogne est une grosse composante qui a agrégé d'autres missions aux masters MEEF. Mais il s'agit davantage d'agrégat que de réelle synergie.

Pascal Marquet précise, pour la question de la recherche, qu'il n'est pas prévu de faire du LISEC le seul et unique laboratoire de la nouvelle ESPE : les chercheurs doivent faire de la recherche dans des structures où ils se sentent bien.

Floriane Wozniak explique qu'actuellement l'ESPE a un budget vie scientifique qui aide les enseignants-chercheurs et les enseignants qui font de la recherche (spécificité de notre ESPE). Elle demande ce que le budget deviendra dans le cadre de la nouvelle ESPE.

Philippe Clermont rappelle que l'ESPE est dotée d'une commission vie scientifique qui n'attribue des subventions que si une première demande de subvention a été faite auprès du laboratoire de rattachement.

Céline Clément ajoute que cette commission fait le choix de prioriser les PRAG-PRCE qui ne sont pas dans des laboratoires de recherche mais qui mènent une activité de recherche.

Elle rappelle que le GIS est doté d'un budget de 5000 euros et que les collègues pourront également faire des demandes de financement au GIS.

## 5. Information sur l'offre de formation (maquettes, MECC, évaluation HCERES)

Eric Tisserand annonce peu de modifications dans les maquettes de cette année. Il a été demandé aux responsables de parcours s'il y avait des modifications techniques à opérer sans changer la structure des maquettes : ainsi pas de modifications dans la maquette du 1er degré, cinq modifications dans la maquette du 2nd degré qui ne changent ni l'architecture ni les contenus de formation ; une modification dans la mention PIF parcours ADE (Adaptation à la Diversité des Elèves). L'équipe pédagogique a souhaité faire quelques ré-équilibrages en fonction de l'expérience de ces deux premières années (2 ans de M1 et 1 an de M2).

Pour le parcours TFE, l'ESPE a pour ambition d'adosser et d'intégrer dans cette formation la préparation au CAFIPEMF « nouvelle mouture » ; il est nécessaire de ne procéder à la révision de cette maquette qu'une fois après avoir rencontré, la semaine prochaine, les acteurs de l'Education Nationale notamment les doyens d'inspection. Cette maquette ne sera ainsi soumise aux membres du conseil d'Ecole que le 10 juin prochain.

Concernant les modalités d'évaluation, il y a eu là aussi très peu de modifications. A noter une expérimentation mise en œuvre dans la mention PIF parcours ADE, avec une évaluation par compétences. Ces compétences qui sont à acquérir au cours du parcours ont été identifiées pour chaque semestre rattachées à des UE. L'ESPE est dans une logique de portfolio que les étudiants devront compléter par tâches attendues et qui permettra aux équipes de valider ou non les compétences, l'obtention d'une UE nécessitant de valider l'intégralité des compétences rattachées à cette UE (donc pas de notation mais des UE acquises ou non-acquises sauf pour le mémoire). Un dispositif d'évaluation de ce nouveau mode d'évaluation des étudiants a été mis en place et entrera en vigueur pour les M1 l'année prochaine. Si ce dispositif fonctionne, il sera pérennisé pour les M2 ADE, avec la possibilité, pour des parcours d'autres mentions, de s'emparer de ce travail pour l'adapter et l'ajuster à leurs propres contraintes. Eric Tisserand précise que cette évaluation est conforme aux règles de l'université.

Jean-Marc Planeix demande quel sera le nombre d'étudiants concernés par cette expérimentation. Eric Tisserand lui répond qu'une trentaine d'étudiants en M1 est attendue l'an prochain. Il précise que ce parcours ADE se prête bien à cela car il s'agit d'enseignants qui se spécialisent dans l'adaptation à la diversité des élèves (CAPA-SH et 2 CASH) avec des compétences transversales et spécifiques par rapport aux besoins éducatifs particuliers.

Jean-Marc Planeix demande des précisions sur le portfolio évoqué.

Eric Tisserand indique que l'utilisation d'un portfolio se fera via le développement de Emaéval (plateforme qui permet de faire des évaluations par compétences).

Il évoque ensuite l'évaluation HCERES, en cours de rédaction. Il a été demandé aux différents co-reponsables de parcours de préciser les points forts et les points à améliorer sur la liste des 15 points de l'évaluation qui donnera lieu à une synthèse. Il y aura un dossier par mention (1er degré, 2nd degré, EE, PIF). Les dossiers du 2nd degré seront soumis une seconde fois aux collègues des composantes partenaires, pour relecture et avis. Un point d'étape relatif à cette évaluation sera fait lors du COSP et du conseil d'Ecole du mois de juin.

Jean-Marc Planeix suggère que lors du prochain COSP soit présentée l'analyse de cette évaluation afin de mettre en avant les points de vigilance.

## 6. Désignation des représentants du COSP au comité scientifique du GIS

Jean-Marc Planeix rappelle que lors de la dernière réunion du COSP, il avait été décidé que trois membres du COSP seraient désignés pour siéger au comité scientifique du GIS :

- un représentant des personnalités nommées par le Recteur
- un représentant de l'Université de Haute Alsace, composant par là même la représentation de l'UHA dans le comité scientifique du GIS
- un représentant des personnalités désignées au COSP par le Conseil d'Ecole de l'ESPE, ayant compétence dans la formation des enseignants.

En l'absence de candidatures, il propose de procéder à cette désignation par voie électronique qui sera précédée d'un appel à candidatures. Un délai de quinze jours est prévu pour mener à bien cette opération.

## 7. Divers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h05.

Fait à Strasbourg le 7 juin 2016

Le Directeur de l'ESPE  
  
Philippe CLERMONT

Le Président du COSP

Jean-Marc PLANEIX



8